



Nos missions :

Créé en 1986, le GIE Infogreffe regroupe les **134 greffes des tribunaux de commerce**, avec pour mission première la diffusion de l'information légale des entreprises inscrites au registre du commerce et des sociétés et autres registres de publicité légale. Ces données sont accessibles à tous depuis le site **infogreffe.fr**.

Pionnier de la dématérialisation des formalités et des procédures judiciaires, Infogreffe développe des solutions numériques toujours plus performantes pour faciliter et sécuriser la création et le développement des entreprises, tout en les accompagnant contre les risques de défaillances.

Enfin, Infogreffe travaille aux côtés de la puissance publique pour mettre ses données et expertises techniques au service d'une plus grande transparence du monde des affaires.

Nos services :

Nos solutions clés en main permettent aux entrepreneurs et professionnels du droit et du chiffre de :



connaître leur marché



évaluer leur environnement économique



développer leur activité



anticiper leurs risques

1 L'extrait Kbis

Pour s'informer sur une entreprise.

Carte d'identité de l'entreprise, l'extrait Kbis est le document officiel attestant de l'identité et de l'existence juridique d'une entreprise établie en France, et précisant entre autres son adresse, son activité, l'identité de ses dirigeants, l'existence éventuelle d'une procédure collective.

Pour vérifier l'existence légale d'une entreprise, vous pouvez commander son KBis sur **infogreffe.fr** en seulement quelques clics. Vous pouvez opter pour un envoi périodique de Kbis pour une période donnée (tous les mois, tous les 3 mois, etc.).

2 L'état d'endettement

Pour sécuriser son environnement d'affaires.

L'état d'endettement est l'indicateur essentiel de la **situation financière d'une entreprise**. Ce document récapitule le montant des sommes dues par une entreprise à ses créanciers et liste tous les privilèges et nantissements inscrits par cette même entreprise dans des registres légaux tenus par le greffier du tribunal de commerce.

En rendant cette information accessible à tous, Infogreffe permet à chaque entrepreneur de **s'assurer de la bonne santé financière de ses partenaires, clients et fournisseurs** et ainsi de sécuriser ses relations d'affaires.

3 La surveillance d'entreprise

Pour assurer la pérennité de ses relations commerciales.

L'un des points clés de la réussite d'une entreprise réside dans la bonne maîtrise de son environnement d'affaires et sa capacité à nouer des **relations de confiance avec ses partenaires commerciaux**.

Grâce à Infogreffe, tout entrepreneur peut mettre en place une surveillance d'entreprise et ainsi être alerté des événements impactant ses partenaires et prestataires. Poser une surveillance d'entreprise, c'est s'assurer d'être **informé en temps réel de ces évolutions stratégiques**, et être en mesure d'anticiper tout imprévu qui pourrait compromettre la pérennité de ses affaires.

4 Les comptes annuels

Pour évaluer la santé financière de ses partenaires

Toute société commerciale, exceptées certaines sociétés en nom collectif, a l'obligation légale de déposer ses comptes annuels au greffe du tribunal de commerce. Ces documents résument **le bilan financier d'une entreprise, son passif et son actif, à un moment donné**. Il est un outil essentiel pour connaître la santé financière d'une société.

Sur **infogreffe.fr**, vous pouvez commander les comptes annuels de toute société commerciale immatriculée au registre du commerce et des sociétés et soumise à l'obligation de déposer ses comptes. Vous êtes ainsi en mesure **d'analyser les performances financières de vos parties prenantes pour mieux protéger votre entreprise**.

5 Ciblage d'entreprise

Pour identifier vos futurs clients

Infogreffe accompagne les entrepreneurs dans leur développement en mettant à leur disposition des **outils simples et accessibles pour identifier leurs futurs clients**.

Grâce à notre système de ciblage d'entreprise entièrement dématérialisé, un entrepreneur peut aisément identifier ses prospects et s'insérer sur de nouveaux marchés.

6 Les actes et statuts et autres documents officiels

Infogreffe vous propose également d'autres documents officiels des entreprises déposés auprès des **134 greffes des tribunaux de commerce**. C'est notamment le cas des statuts, des procès-verbaux des décisions des associés, documents qui vous permettent de connaître l'identité des associés, les décisions importantes prises par les associés et leurs dirigeants.



Datainfogreffe : mettre la donnée au service de son entreprise

Datainfogreffe facilite l'accès aux données des entreprises via ses services innovants pour les entrepreneurs, startupeurs, développeurs, professionnels du droit, banquiers ou encore assureurs

Créé par le Infogreffe, Datainfogreffe bénéficie de l'agilité et de l'expérience du G.I.E., acteur officiel de l'information légale sur les entreprises, et reconnu à travers toute l'Europe.

Utiliser Datainfogreffe c'est l'assurance de bénéficier d'une donnée fiable, sécurisée, contrôlée, certifiée et à jour. Chiffres clés annuels, créations d'entreprise, comptes annuels, radiations...Datainfogreffe permet d'accéder en quelques clics aux données des entreprises immatriculées au RCS.



Analyser la santé financière de leurs clients et partenaires



Concevoir des fichiers de prospection



Bénéficier d'une information à jour et certifiée sur leur environnement d'affaires



Datainfogreffe c'est :

34 000 000
données disponibles

6 500 000
entreprises couvertes

100 000
mises à jour quotidiennes

infogreffe
Entreprendre en confiance

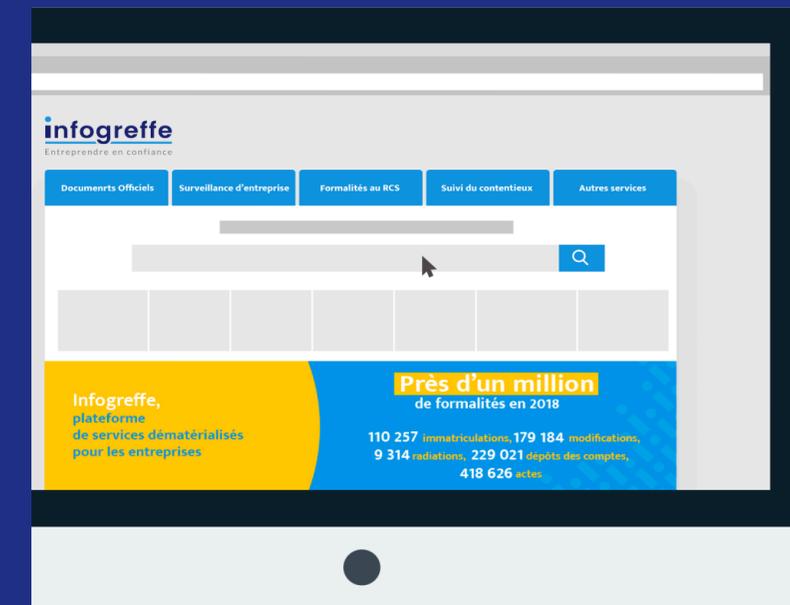
Immeuble Le Parisien
5-7, avenue de Paris
94300 Vincennes
Tél. : 0891 01 11 11 (0.30 € la minute)
Fax : 01 41 74 72 74



SOURCE OFFICIELLE

infogreffe
Entreprendre en confiance

Infogreffe : une plateforme web pour accompagner les entreprises dans leur développement



SOURCE OFFICIELLE